

Espaces sensibles du littoral Nord de la commune d'Erquy

La venue massive de touristes cet été et leur prédilection pour les plages Nord d'Erquy, devenues plus accessibles depuis la construction de nouveaux escaliers et la création du Parking du Cap, n'est pas sans poser de problèmes environnementaux et par voie de conséquence de questionnements sur la notion même de tourisme de masse.

Après avoir fait un constat des dégâts récemment observés, nous ferons quelques suggestions pour freiner la dégradation de ces territoires.

Bien évidemment, nous sommes conscients que la problématique qui sous-tend ces interrogations est d'ordre plus général, et pourrait être ainsi formulée : comment concilier la protection de la nature et le développement du tourisme?

Plus concrètement, observons les paysages et voyons combien ils se modifient à une vitesse croissante :

- Les escaliers menant à la plage du Lourtais, restée « sauvage » en raison de l'absence de constructions sur ce littoral (hélas, elle le serait moins si le parc éolien voyait le jour), permettent un accès facile à la plage, mais aussi aux étendues sauvages qui s'étalent de part et d'autre des marches.

De nombreux estivants n'hésitent pas à s'y promener, à emprunter des sentiers détournés, formés par leurs passages répétés, voire à longer l'escalier en cas d'affluence sur celui-ci. Il en résulte un appauvrissement de la biodiversité, pour ne pas dire une disparition des espèces végétales avoisinantes. Il ne restera bientôt plus, de cet immense versant où fleurissaient le liseron des sables, l'achillée, le pavot jaune, mais aussi, par endroits, les géraniums sauvages, de couleur mauve, qu'une désolante étendue piétinée, blessée, privée de toutes ces fleurs dont les racines freinaient l'érosion des sols. Les plantes qui survivent à ces agressions sont essentiellement les fougères, comme dans certaines montagnes aux versants jadis couverts de bruyères et d'azalées, où ne pousse plus que la fougère en raison de la sécheresse, ou des incendies. Ici l'on ne verra bientôt plus qu'une immense dune qui ne cessera de se creuser en son milieu, accentuant les effets d'un processus déjà bien enclenché.

- Autre constat : les espaces herbeux qui couvrent les falaises entre le Lourtais et le Portuais ne cessent de subir les conséquences d'un piétinement incessant en période estivale. De nombreux promeneurs en effet ne se soucient pas de suivre scrupuleusement le sentier côtier (en l'occurrence le GR 34), comme tout randonneur un tant soit peu sensibilisé à la vie des paysages qu'il traverse : on dévie à droite ou à gauche, on oblique vers des espaces dominant la mer, où il est tentant de s'installer pour pique-niquer, jouer à la pétanque... Évidemment, l'état de l'herbe après cette occupation fait songer à ces « pelouses » qui bordent les parkings des aires aménagées le long des autoroutes.

- On va même jusqu'à descendre à la plage par un sentier longeant un éperon rocheux ; de part et d'autre de celui-ci, la terre s'effrite peu à peu sous l'effet de passages ininterrompus. Ce qui, en plus des conséquences sur l'esthétique de ce fragment de côte, rend l'endroit de plus en plus dangereux -et il l'est d'autant plus que des enfants (depuis la plage) s'amuse à en escalader les parois !

- Nouveau sujet de colère : le chemin menant à la petite plage du Portuais -déjà infiniment moins joli que le sentier d'origine-vient d'être refait. Les amoureux de la nature risquent fort d'être déçus ! Le passage ainsi ouvert semble le prolongement de la rue du Portuais: une route au sol sableux, certes, mais aussi large que la rue qui y mène, toute droite, comme une invite à s'y engager en voiture. Les gros engins utilisés pour ces travaux ont fait un tel

saccage que bien des arbres qui bordaient et ombrageaient ce passage ont été sauvagement repoussés, bousculés, écrasés. Une véritable hécatombe végétale ! Soulignons que cette décision de refaire le « chemin » menant à la plage du Portuais semble résulter de l'état de cette piste (cyclable) après les pluies diluviennes du mois d'octobre. Mais à quoi bon s'acharner à vouloir dompter la nature, quand nous savons bien que ce phénomène se reproduira, et peut-être dans un avenir très proche ? À l'époque où n'existait qu'un sentier, jamais nous n'avions eu de vision d'« apocalypse » après un épisode diluvien: les nombreuses plantes qui bordaient l'étroit passage, les racines des saules et des pins, jouaient le rôle de « draineurs » et empêchaient les eaux de pluie de ruisseler sur la pente en ravinant le sol. Or que vient-on de faire, sinon d'aggraver la situation ? Éliminer les arbres qui longent une route ou un chemin, alors même qu'ils étaient déjà bien plus clairsemés qu'il y a quelques années, n'est-ce pas augmenter le risque d'érosion ?

L'évocation de ces dommages subis par notre environnement naturel ne doit pas rester lettre morte. Elle doit déboucher sur des propositions.

Commençons par évoquer quelques mesures d'urgence, très concrètes :

- Concernant l'espace dominant la plage du Lourtais, il est devenu indispensable, puisque la majorité des gens ne semble pas soucieuse de la préservation des sites, de procéder de manière pédagogique, en s'inspirant de ce qui a été fait pour la restauration des bruyères au Cap Fréhel, mais aussi au Cap d'Erquy : des panonceaux explicatifs indiquaient le chemin à suivre tout en éclairant les promeneurs sur les raisons de cette contrainte. Il existe aussi à Sables d'Or (ainsi qu'en de nombreux endroits des côtes françaises) des panneaux comportant des photographies de la faune et de la flore, des explications d'ordre biologique, géologique, mais aussi historique. Ce type de panneaux pourrait être installé sur les parkings desservant les plages, mais aussi au bout du chemin qui mène aux escaliers du Lourtais, non pas en haut des marches, cela défigurerait le paysage, mais non loin du banc de granit, ou en amont, dans la partie boisée.

- En outre, il ne serait pas bien compliqué de replacer correctement les fils de fer qui bordaient le GR, et de poser çà et là, sur le sol, des panonceaux expliquant la nécessité de protéger la flore.

- Ces contraintes de passage résoudraient le problème des surfaces herbeuses abîmées sur le haut de la falaise, ainsi que du danger que représente la descente à la plage par la pointe rocheuse, peu à peu défigurée par l'érosion due au piétinement. Les dépenses occasionnées par ce type d'action n'auraient certainement pas atteint les sommes dépensées pour la réfection du chemin menant à la plage du Portuais. Pourquoi en effet vouloir à tout prix une piste cyclable en ce lieu, alors même que la plupart des cyclistes arrivant au bas de la rue du Portuais s'engagent sur la piste de droite, vers la plage du Guen ? La partie de piste conduisant au Portuais est en fait une impasse. Il semble donc que la motivation des décideurs ait été de rendre la voie d'accès à la plage plus praticable, comme s'il s'agissait de l'allée d'un jardin public aménagée pour des citadins. Comment éviter que le chemin ne se dégrade aux prochaines pluies diluviennes, sinon en reboisant les abords de ce dernier ? et en utilisant des techniques élaborées : les Romains ne nous ont-ils pas appris qu'une route comporte plusieurs strates de matériaux, pas seulement du sable ! Si leurs fameuses voies romaines ont perduré, c'est bien parce que leur soubassement était fait d'une couche de cailloux déversés sur une fondation en pierres plates... En l'occurrence, nul besoin d'une voie romaine : un sentier suffirait, en graviers répandus sur de simples cailloux, et aplani par un engin de petites dimensions.

Le lieu pourrait peut-être, dans ces conditions, retrouver son âme... Tant que la préoccupation principale sera d'attirer toujours davantage de monde dans un but lucratif, il ne sera pas possible de préserver notre environnement naturel. L'interdiction de construire sur cette zone du littoral est certes essentielle (nous ne pouvons que nous réjouir de cette

décision du Conseil Général) ; il faut maintenant éviter de faire de ces espaces des jardins aménagés pour la commodité des personnes. Ayons d'abord à l'esprit le souci de préserver notre biodiversité

C'est ici que la réflexion débouche sur des questions d'ordre plus général. Sur notre conception même du tourisme. N'y a-t-il pas une contradiction inévitable entre le fait de vouloir préserver la beauté et la vie même des sites remarquables d'une région-et ils le sont précisément parce qu'ils ont été préservés de la présence humaine-et le fait de vouloir tirer profit de cet avantage en incitant les foules à s'y rendre ? Une telle incompatibilité devrait nous faire prendre conscience que nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis ; ou -disons-le en d'autres termes -que nous tuons la poule aux œufs d'or... (Pour rester dans la logique marchande du tourisme)

Il n'est pas question, bien entendu, de s'opposer à la notion d'accueil et d'ouverture aux autres. Mais il semble urgent de freiner le développement insensé du tourisme dans notre région au détriment des paysages et de la survie de la faune et de la flore ; qui plus est, de la notion même d'hygiène et de santé publique, comme nous le rappellerons une prochaine fois. Il existe bien d'autres façons de faire prospérer les communes du bord de mer, tout au long de l'année et pas uniquement en période estivale. Mais ce n'est pas à nous, membres d'Erquy Plurien Environnement, qu'il revient de faire des propositions en matière de choix politiques (culture, urbanisme, agriculture...) Cela n'est plus de notre ressort...

Et pourtant...Toute véritable réflexion sur les rapports entre l'être humain et son environnement ne débouche-t-elle pas, inévitablement, sur des considérations d'ordre politique et idéologique ? Ou, si l'on préfère, d'ordre philosophique ?

REPARATIONS A EXECUTER



Point GPS : N 48°38,50402 W 2° 28,31332°



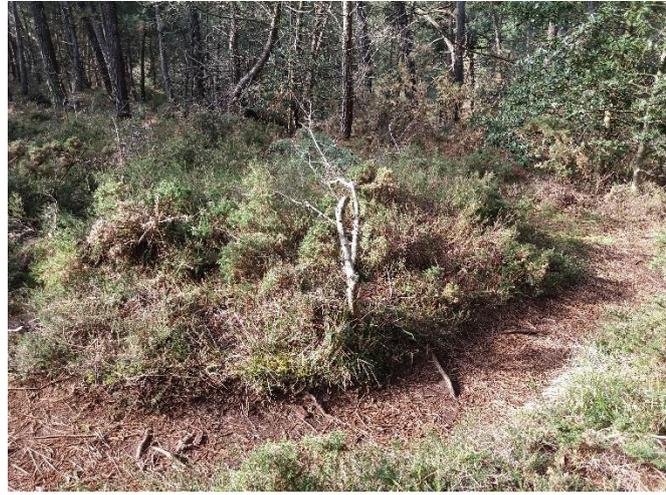
Sur la totalité du site les fil de fer sont coupés, trainent sur la lande.

Pourquoi a-t-on coupé les jeunes sapins et même un joli petit chêne dans le grand site, espace protégé ?



Ici un chêne !





Sur le cap nous avons constaté que plusieurs petits chênes ont été coupé. Certes ils se trouvaient en bordure de sentier mais dans la lande, parmi les touffes de bruyères, il est facile de détourner ce cheminement et de préserver les chênes. Nous n'avons pas observé de houx coupés alors qu'ils se multiplient.

Un cas : Point GPS N 48°38,74787° W 2°27,59452°



Autre cas : Point GPS N 48°38,62258° W 2°27,58259°

Des coupes de petits arbres et émondages viennent d'être effectuées sur le CAP, qui contrôle le travail ?

Promenons-nous sur le sentier des plages sauvages

La fréquentation du GR, le sentier des douanier, entre le Cap d'Erquy et la plage du Guen, en passant par Lourtuais et le Portuais, augmente tous les ans un peu plus.

Auparavant, des panonceaux indiquaient aux marcheurs qu'ils devaient impérativement emprunter le sentier, et de nombreux cheminements avaient été barrés.

La nature a mis longtemps à reprendre ses droits sur ces terres piétinées.

Maintenant, plus aucun panneau n'indique qu'il faut préserver cette nature si fragile face au piétinement. Aussi les vacanciers se promènent librement partout le long de la côte, le piétinement formant de nouveaux sentiers, tels qu'on ne sait plus où se trouve le GR. Certains conduisent vers des descentes dangereuses.



Ici, venant du Portuais, le GR tourne à gauche mais on est tenté d'aller à droite pour rejoindre la plage en vue.

Mais gare à vous ! La pente est raide et dangereuse ! Ce qui n'empêche pas certaines familles, l'été, d'y descendre avec des enfants dans les bras et des glacières à la main ...





Ici, en venant du Portuais vers Le Guen, un nouveau chemin s'est formé . Même scénario : si on ne connaît pas, on imagine pouvoir descendre directement à la plage par ce nouveau raccourci.



Points GPS : N 48°38,85248°

W 2°27,23226°



N 48°38,85606

W 2°27,28544

La lande au dessus de Lourtuais piétinée





Points GPS : N 48°38,73247° W 2°28,33453°

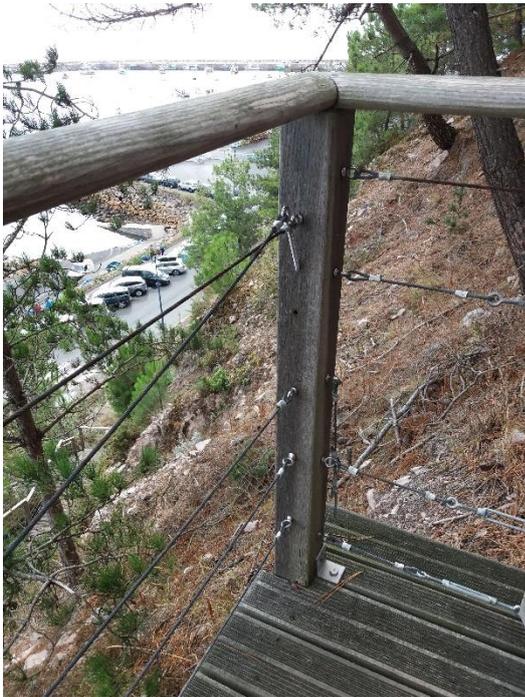
Le piquet et fils servant de barrage ont été cassés pour permettre de passer par l'éperon rocheux et accéder à la plage de Lourtuais. Dangereux.

AMELIORATIONS A EXECUTER



A l'accès de la plage du Guen il serait indispensable d'y placer un bac à Marée Pour réceptionner les déchets ramassés sur la plage par les touristes où randonneurs

Des toilettes sèches sont devenues **INDISPENSABLES** au niveau du parking du GUEN, comme sur l'ensemble des parking. En effets partout sur les chemins les mouchoirs blancs nous alertent sur les excréments.



Sur l'escalier du d'accès au CAP les fixations des cables ne tiennent pas.

Les cables endommagés et signalés dans un précédent courrier n'ont pas été remplacés .